



Palézieux, le 28 octobre 2008

Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 41 (extrait)
Présidence : M. Taillens, Syndic
Séance ouverte à : 18.40h.
Municipalité présente : M. Bays, Municipal, excusé

Lors de sa séance du 20 octobre 2008,

SATOM	La Municipalité prend note que la SATOM offre aux communes actionnaires des prêts à des conditions intéressantes et décide de ne pas entrer en matière.
Raiffeisen	La Municipalité prend note de l'invitation à participer le jeudi 20 novembre 2008, à 15.00 h, à l'inauguration de leurs nouveaux locaux du Flon à Lausanne et décide d'y déléguer M. Taillens, Syndic.
La Forestière	Invitation à l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 13 novembre 2008, à 09.00 h. au Forum de Savigny. La Municipalité décide d'y déléguer M. Dovat, Municipal.
Sentences	La Municipalité décide de délivrer les sentences 47/08, 50/08 et 51/08 de <u>Fr. 60.--</u> chacune pour infraction au parcage.
Anibis	La Municipalité décide de renouveler l'annonce pour la vente du silo à sel.
Barrière de l'ancienne grande salle	M. Dind, Municipal, annonce qu'une partie de cette barrière doit être changée mais qu'on n'a toujours pas de nouvelle de Signal SA. De plus, la réparation de la partie de la barrière endommagée par un habitant, n'a toujours pas été réparée. Dans ces conditions, la Municipalité décide de lui écrire pour lui donner un délai au 15 novembre 2008 pour procéder à ces travaux, faute de quoi, elle la fera remplacer à ses frais.
Seydoux Dominique	La Municipalité décide de commander l'engrais pour le terrain de football selon l'offre reçue pour un montant de <u>Fr. 2'679.10</u> .
Tireurs sportifs 300 mètres	La Municipalité prend connaissance de l'invitation à participer au souper de fin de saison qui se déroulera le samedi 8 novembre 2008, dès 19.30 h., à l'Auberge de Palézieux-Village et décide d'y déléguer M. Dind, Municipal.

./.





Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Association RAS	La Municipalité prend note de la convocation à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le jeudi 20 novembre 2008, à 18.00 h., au forum de Savigny et décide d'y déléguer M. Jordil, Municipal.
Association VOG	La Municipalité prend connaissance d'un courrier annonçant leurs fréquents problèmes d'exploitation de leurs installations à cause de la présence de déchets indésirables et décide de mettre un article dans la prochaine gazette avec la liste de ces déchets pour rendre les habitants attentifs.
Service d'entraide familiale	La Municipalité prend note de la convocation à l'assemblée générale du service des mamans de jour qui aura lieu le 7 novembre 2008, à 20.15 h., à Ferlens et décide d'y déléguer M. Jordil, Municipal.
Holdigaz	La Municipalité prend note d'une demande d'autorisation de constitution d'une servitude pour le passage de leurs conduites sur les parcelles 77 et 195. Le forage sera dirigé à 3 mètres de profondeur, longera le chemin et traversera la Mionnaz et la forêt. Dans ces conditions, la Municipalité décide de donner son autorisation.
Eclairage public	M. Dovat, Municipal, annonce qu'il a reçu les offres de contrat de la Romande Energie et de Duvoisin & Groux pour l'entretien de l'éclairage public. La Municipalité décide de retenir l'offre de Duvoisin & Groux.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 22.20 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Philippe Taillens



La Secrétaire remplaçante :

Jacqueline Regard

